



## EXTRAIT DE DELIBERATION

### DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

#### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

#### Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,  
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS  
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE  
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC  
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO  
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

**164-2023 Lancement consultation d'accord cadre pour mission de conseil, d'étude et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'eau potable et d'Assainissement des eaux ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage accord cadre mono attributaire**

M. Le Président informe l'assemblée qu'afin d'optimiser la procédure de consultation d'accord cadre pour mission de conseil, d'étude et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'eau potable et d'Assainissement des eaux ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, il est proposé de lancer une consultation d'accord cadre mono attributaire à marché subséquent et à bon de commande.

Cette procédure sera lancée en application des articles L2123-1, R2123-1 du code de la commande publique afin de conclure un accord cadre dédié à l'objet du marché.

### **LE CONSEIL**

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le lancement d'une consultation d'accord cadre à marché subséquent et à bon de commande.

**AUTORISE** le Président à signer tout document relevant de cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

**LE PRESIDENT,**

